

L'A2C SE DOTE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ, D'ÉQUITÉ ET D'INCLUSION ET INVITE L'INDUSTRIE À SUIVRE LE PAS

Montréal, 22 juin 2021 – L'Association des agences de communication créative (A2C) annonce l'adoption d'une toute première politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DÉI). Elle pose ainsi un geste significatif et structurant pour le présent et l'avenir en s'engageant à ancrer la politique DÉI dans l'ensemble de ses actions pour favoriser une culture d'inclusion.

Après avoir développé un plan d'action l'automne passé, suivant notamment la tenue de tables rondes et d'ateliers de formation, l'A2C fait un pas de plus en se dotant d'une politique explicite en la matière, adoptée à l'unanimité par son conseil d'administration. Cette dernière traduit son engagement à appuyer l'évolution de ses membres, à incarner ses valeurs et sa culture d'association. Un comité DÉI, constitué d'experts de différentes disciplines, a également été créé ce printemps afin de suivre et d'appuyer la mise en place du plan d'action.

D'ailleurs, en février dernier, l'A2C a lancé une étude DÉI où plus de 1400 personnes travaillant dans les agences membres de l'Association y ont participé. Les résultats démontrent que la culture en agence est perçue comme très inclusive et que des améliorations sont attendues en matière de politiques et de pratiques. C'est pourquoi un modèle de politique DÉI est maintenant disponible pour toutes les agences membres qui souhaitent peaufiner la leur ou en développer une. Il s'agit d'un pas supplémentaire pour développer des outils pertinents.

« Notre engagement est clair et s'ancre dans des actions concrètes pour favoriser une réelle culture d'inclusion dans l'industrie. Cette nouvelle politique DÉI concrétise la vision de l'A2C et assure qu'elle puisse être communiquée adéquatement, tout en ajoutant un outil supplémentaire pour ses agences membres qui souhaitent également emboîter le pas. » souligne Dominique Villeneuve, présidente-directrice générale de l'A2C.

Une présentation des résultats de l'étude à tous les employés d'agences membres intéressés a eu lieu le 22 juin dernier et a été suivie d'une formation sur les biais inconscients par Hubert M. Makwanda, président fondateur de Concilium Capital Humain. Expert reconnu en la matière et consultant pour l'A2C, il a contribué à l'étude et au développement de la politique DÉI de l'Association.

Consultez [la politique DÉI de l'A2C](#).

À propos de l'A2C

L'A2C est la voix de plus de 80 agences québécoises de toutes tailles, spécialités et configurations dédiées à la communication créative. Ses membres génèrent plus de 80 % du chiffre d'affaires de l'industrie au Québec et contribuent au succès des entreprises d'ici et d'ailleurs. Notre mission s'exprime à travers différentes initiatives visant à guider ces entreprises qui font face à des enjeux économiques, technologiques et sociaux – et, au final, assurer la vitalité et l'excellence de toute une industrie. Pour plus d'information, visitez le www.a2c.quebec.

– 30 –

Renseignements :

Emilie Chacon

Conseillère, communication marketing

Association des agences de communication créative (A2C)

514 475-6371 | e.chacon@a2c.quebec